

Réunion du Conseil Municipal de Plouarzel du 14 mars 2011

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de Mme C. TALARMAIN, absente excusée qui a donné procuration à Mme ARZUR et de M. C. LANNUZEL, absent excusé.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté.

AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A)

Deux DIA sont étudiées et concernent la vente de propriétés appartenant à :

- M. et Mme LE COGUIC, 8 rue du Port, terrain bâti
- M. et Mme CHAUVEAU, Le Carpont, terrain bâti

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas user du droit de préemption de la commune.

SUBVENTIONS 2011 VERSÉES PAR LA COMMUNE

Les critères habituels sont reconduits, avec une augmentation des montant versés, notamment : 11,30€ par adhérent de moins de 18 ans et 5,65€ par adhérent de plus de 18 ans pour les associations sportives (au lieu de 11,06€ et 5,53€ en 2010). Les frais de déplacement pour les compétitions hors département sont subventionnés à hauteur de 0,03€/km.

Participations :

- 1 400 € pour frais d'entretien du club house du Stade Louis Le Ru, versés au club ESA (football),
- 250 € pour participation à l'acquisition d'une remorque, versés à Plouarzel Vélo Loisirs,
- Participation à l'emploi d'animateur(s) sportif(s) : reconduction de la participation pour le club de football ; accord de principe et modalités à mettre en place pour le tennis, à l'occasion d'une prochaine rencontre avec le club.

Après en avoir, le Conseil Municipal arrête les subventions 2011 suivantes :

- | | |
|---|--|
| ○ BADMINTON DU BOUT DU MONDE : 621,50 € ; | ○ FAMILLES RURALES : 38 000,00€ |
| ○ BOXE THAI : 378,55 € ; | ○ ADMR : 765,00 € |
| ○ CORSEN HANDBALL : 118,65 € | ○ BEG AN DOUAR : 153,00 € |
| ○ DOJO : 175,15 € ; | ○ CLUB DU MENHIR : 785,00 € |
| ○ EQUILIBRES : 847,50 € ; | ○ LES BIDOURICS : 204,00 € |
| ○ ES CORSEN : 734,50 € | ○ OFFICIERS MARINIERS : 82,00 € |
| ○ ESA : 1 841,90 € | ○ PECHE PLAISIR EN MER D'IROISE : 153,00 € |
| ○ ESA : frais d'entretien des vestiaires : 1 400,00 € | ○ PLOUAR-ZEN YOGA : 82,00 € |
| ○ PLOUARZEL BASKET CLUB : 1 141,30 € | ○ SCRABBLE : 82,00 € |
| ○ PLOUARZEL VELO LOISIRS : 107,35 € + 250 €
remorque | ○ L'OISEAU LYRE : 457,00 € |
| ○ SKOL GOUREN : 214,70 € | ○ SWING PENN AR BED : 82,00 € |
| ○ TENNIS CLUB : 1 237,35 € | ○ TRE-ARZH + TUD HA BRO : 950,00 € |
| ○ YAMA-CLUB : 468,95 € | ○ UNC -UNC/AFN : 245,00 € |

Le total des subventions versées aux associations communales s'élève à 51 327,40 €

Associations hors commune : Secours catholique : 128,00€ ; Les restaurants du cœur : 50,00€ ; F.N.A.T.H. (accidentés du travail) : 43,00€, association an avel vor (hôpital de Bohars) : 36,00€ ; Vie libre Saint Renan : 106,00€ ; France Adot (dons d'organes) : 36,00€ ; Croix rouge Française : 68,00€, France Alzheimer 29 : 51,00€ ; Carpe Diem : 75,00€ ; SNSM Le Conquet : 46,00€ ; SNSM Aber Ildut : 46,00€ ; SNSM Molène : 46,00€ ; Bagad An eor du : 112,00€, Bibliothèque sonore du Finistère : 36,00€, association électro foot Brestois : 48,00€ ; association des éleveurs du Bout du Monde : 102,00€.

*** Fourniture de deux tracteurs pour les services techniques**

Lot n°1 : tracteur de 60 CV environ

7 offres sont parvenues à la mairie dont une non conforme. La commission propose de retenir l'offre d'OCCAMAT pour la fourniture d'un KUBOTA M6040 au prix de 39 707,20 € TTC et reprise du Renault actuel à 4 000 € et 3 ans de garantie. OCCAMAT assure également à la commune un service de proximité pour l'adaptation des futurs engins attelés (gyro, remorque, pulvérisateur...) au tracteur.

Lot n°2 : tracteur de 85 CV environ

7 offres sont parvenues à la mairie.

Après analyse des offres, seulement 4 sont conformes au CCTP. Des essais des tracteurs conformes au CCTP ont été réalisés par les agents des services techniques. Suite aux essais 2 tracteurs sont retenus. La commission propose de choisir l'offre de la SERA 3000 pour la fourniture d'un Massey Ferguson 5435 confort, d'une puissance de 92 CV au prix de 49 036 € avec une reprise de l'ancien Massey au prix de 4 000 €.

De plus, la commission propose de prévoir au budget le remplacement de la cuve à fuel des services techniques, pour un montant d'environ 2 500 € TTC et l'achat d'une gyrotondeuse pour un montant d'environ 4 500 € TTC, qui permettra de « soulager » la tondeuse actuelle.

*** Travaux d'aménagement des voies adjacentes au « calvaire » du bourg de Trezien.**

Suite à l'annonce parue sur le site de l'AMF 29, 3 entreprises ont répondu : SACER, MINOU PAYSAGES et PAYSAGES D'IROISE. La commission propose de retenir l'entreprise Paysages d'Iroise (la moins disante) pour un montant de 33 493,70 € HT avec l'option enrobé GOASC. Accord unanime du Conseil Municipal.

*** Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du sol de la salle omnisport du bourg**

La commission souhaite confier une mission de maîtrise d'œuvre à un architecte car le montant estimatif du marché est supérieur à 90 000 € HT et propose de retenir Prisme Architecte pour un taux de rémunération de 5,04%. Accord unanime du Conseil Municipal.

CRÉATION D'EMPLOI ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide la création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 15/03/2011 en remplacement d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe. Le tableau des effectifs de la collectivité est modifié en conséquence.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Considérant que jusqu'à l'adoption ou jusqu'au 1^{er} avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité ou de l'établissement public peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré,
L'assemblée délibérante décide :**

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses ci-après, avant le vote du budget primitif de l'année 2011 :

	Affectation des crédits	Montant
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles - matériel	5 000,00 €
Compte 231558	Travaux zones vertes	62 000,00 €

*** Affaires financières**

- Projet de vente des commerces appartenant à la commune (Salon de coiffure et boulangerie).
- Des simulations de taux des 3 taxes seront présentées aux élus lors de la présentation des projets de budgets primitifs.

*** Foncier**

- Accord pour acquisition de la parcelle YE 7 (4 090 m², propriété des Consorts Quinquis, Menez Crenn) ;
- Avis favorable de l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour se porter acquéreur, au nom de la commune de la propriété SEGALLEN, au bourg. La commune aura 5 ans pour élaborer un projet et racheter la propriété à l'EPFB.

*** Matériel et prestations :**

- Achat de tracteurs et matériel pour les services techniques (voir compte rendu CAO, ci-dessus) ;
- Mobilier pour la cantine de Plouarzel : à l'étude ;
- Transport scolaire interne : appel d'offre à lancer.

*** Études et travaux en cours :**

- Label station verte : convention à signer et cotisation à payer ;
- Étude de programmation commerciale menée par Cibles et stratégies :
 - o Évolution du commerce depuis la présentation du diagnostic du 8 février 2011
 - Le bar-tabac-presse (Le Nemrod) a été racheté.
 - Le restaurant « Le George Sand » a été repris.
 - Succession de M. Arthus en cours (ancienne crêperie le Forban).
 - o Bilan de la concertation
 - Sur la base des préconisations formulées en accord, avec l'avis de la Chambre de Commerces et d'Industrie, la stratégie de développement commercial peut se décliner de la façon suivante :
 1. *Confortement et densification de l'activité commerciale autour de la place Général de Gaulle*
 Dans ce contexte, la mise en vente de la maison Roland Kerebel constitue une véritable opportunité pour cette stratégie. Un positionnement du Conseil pour son rachat apparaît prioritaire pour mener à bien cette stratégie. Monsieur le Maire informe les élus que la maison est à vendre et qu'il est urgent de se prononcer sur cette acquisition, d'une surface d'environ 1 000 m² située au centre bourg à proximité d'autres commerces. Le Conseil Municipal délibère et se prononce unanimement en faveur de cette acquisition au prix de 175 000 € net vendeur.
 2. *ZAC de Kreiz Arzhel : création d'un pôle médical*
 La ZAC de Kreiz Arzhel reste stratégique pour regrouper des professions libérales et notamment les professionnels de santé.
 Cet espace conservera sa vocation de pôle d'accueil touristique (Office du tourisme) et sera complété par une densification de l'habitat et de l'offre de services.
 3. *Conforter les commerces de la place des Halles*
 Les commerces de la place des Halles doivent être confortés par une meilleure signalétique commerciale et par une valorisation de l'offre de stationnement.
 4. *Conforter les activités de bar-restauration sur leur emplacement historique*
 Au regard de l'évolution récente des commerces du centre-bourg, les autres cellules commerciales conservent leur utilité, notamment pour les activités de bar-restauration.
 5. *Restreindre la création de commerces traditionnels en périphérie*
 Dans cette stratégie de densification du cœur du bourg, les élus s'engagent à modifier leur règlement d'urbanisme pour restreindre la création de commerces de moins de 300 m² sur la zone de Menez Crenn. Cette réglementation s'inscrit également dans la mise en conformité du PLU avec le SCOT du Pays de Brest.

- Bilan énergétique de la Maison de l'Enfance : c'est le Centre Communal d'Action Sociale de Plouarzel, propriétaire du bâtiment, qui mettra en œuvre les travaux d'amélioration.
- Revêtement du sol de la salle de sport du Bourg ; choix de faire appel à un maître d'œuvre (voir CAO ci-dessus)
- Voirie : le programme annuel comprendra des travaux sur les voies suivantes : rue du Lannic, rue de la Valbelle, route de Kerascot, le Dele, bourg de Trezien, élargissement de la route du golf.
- Accessibilité : 1^{ère} tranche de travaux de mise en accessibilité du domaine public à mettre en œuvre, comportant : la création de places réservées aux personnes à mobilité réduite, la modification de bordures non réglementaires, la reprise de pente en long trop accentuées, la réfection de seuils, la mise en place de mobilier urbain ainsi que l'installation de bandes d'éveil (passage/piétons).
- Éclairage public et enfouissement des réseaux : poursuite des programmes en cours.
- Bourg de Trezien : nouvelle tranche d'aménagement (voir CAO ci-dessus) et poursuite de l'enfouissement des réseaux.
- Piste de bi-cross : les travaux se terminent. Le port du casque et le respect de la réglementation de l'utilisation de la piste vont être très étroitement surveillés, pour la sécurité de tous.
- ZAC de Kreizh Arzhel : point sur la participation de la commune au déficit estimé par le biais de réalisation de travaux et de réseaux ; point sur la réservation des terrains, qui avance bien.

*** Projets**

- École publique : création d'un sas à étudier
- Vestiaires au stade Louis Le Ru : étude à lancer
- Aire de covoiturage à Menez Crenn : le projet présenté sera porté par la Communauté de Communes du pays d'Iroise (CCPI), dans le cadre d'un schéma global départemental.
- Salle paroissiale et réserve foncière pour extension du cimetière à Plouarzel : à étudier.
- Streat Kerzignat : suite à donner.
- Pointe de Corsen : présentation du projet proposé par la CCPI et qui se fera en accord avec les partenaires locaux ; une participation communale partielle est prévue. L'interprétation de ce site est pensée de manière à avoir un impact a minima sur le paysage.

AFFAIRES DIVERSES

*** Avenant à la convention pluriannuelle de partenariat avec Familles Rurales**

L'année 2011 est une année de transition et de réflexion pour le développement des loisirs en direction des jeunes de 9 à 12 ans sur le territoire des communes de Plouarzel, Lampaul Plouarzel et Ploumoguier. La présente convention liant les 3 communes avec l'Association Familles Rurales de Plouarzel est conclue jusqu'au 31/12/2011. La participation de Plouarzel pour 2011 s'élève à 2 730 €. Accord du Conseil Municipal et pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

*** Médi@sciences**

Cette manifestation allie sciences citoyennes et usage de l'Internet coopératif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire, dans le cadre de l'appel à projet multimédia du Pays de Brest, pour solliciter une subvention de 17 538,00 €. Cette subvention correspond à une aide répartie sur 3 ans, concernant les éditions 2011, 2012 et 2013 de ce festival dont le coût global prévisionnel s'élève à 37 700 €. Cette subvention est demandée dans le cadre du contrat Région/Pays de Brest (enveloppe numérique).

× Accessibilité de la plage de Porsman aux déficients visuels

Ce projet « open street map » alliant géoguidage, tourisme et handicap vise à rendre accessible aux déficients visuels un site touristique de la commune (plage et base nautique de Porsman) et à offrir un outil de planification de trajets à ce même public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire, dans le cadre de l'appel à projet multimédia du Pays de Brest, pour solliciter une subvention de 2 400,00 €, correspondant à 50% du coût total estimé du projet. Cette subvention est demandée dans le cadre du contrat Région/Pays de Brest (enveloppe numérique).

× Calendrier prévisionnel des prochaines réunions

- Lundi 28 mars : commission des finances
- Vendredi 1^{er} avril, 16h30 : Conseil Municipal avec vote des budgets primitifs, suivi du repas annuel.